Cinquante-Quatrième Année. — N° 100 | CINQ centimes le Numéro | Lundi 29 et Mardi 30 Avril 1895

ABONNEMENT
Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS
Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance

LE PREMIER MAI

Le Conseil d'administration du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais a publié le programme-manifeste de la journée du 1er mai, revêtu de la signature approbative des chers citoyens Basly et Lamendin :

« Pour maintenir le principe, — est-il dit, » — pour prouver à vos maîtres que l'idée » socialiste est toujours vivace en vous, nous » vous invitons à organiser, après votre travail, » le 1er mai, des jeux de balles, des réjouis- » sances diverses, et surtout à assister aux » réunions qui seront organisées ce jour-là » par les délégués du syndicat. »

Hâtons-nous d'ajouter, pour qu'il n'y ait pas de méprise, que les « jeux de balles » conseillés par MM. Basly et Lamendin se bornent aux tournois pacifiques et nationaux de la paume et du ballon. Il ne s'agit point de projectiles meurtriers.

Donc, prière aux citoyens de s'entraîner pour la lutte sportique, aux marchands de vin de fourbir leurs tire-bouchons ! On ne saurait trop applaudir à cette façon de fêter le 1er mai, surtout s'il fait beau.

Une ombre au tableau.... les « réunions de syndicats », également recommandées par MM. Basly et Lamendin.... Cette recommandation était-elle bien nécessaire ? Quels sombres discours vont mêler leur amertume à la gaîté d'une journée qui serait si bien remplie à ne rien faire et surtout à ne rien écouter ? Singulière idée !... Les politiciens du parti socialiste sont bien cruels pour l'ouvrier. Avec une obstination qui confine à la férocité, ils se sont juré de le raser jusqu'à la dernière capucine et on peut être sûr, hélas ! qu'ils tiendront leur néfaste serment. Gens du Pas-de-Calais, méfiez-vous : il y a des « laïus » et de la salive dans l'air !

A Paris, on complique les réjouissances. Aux parties de boule, de palet, de quilles, aux manilles organisées sur une grande échelle chez des « troquets » d'élite, on a décidé de joindre le divertissement littéraire et, dans ce but, la *Petite République* et le *Parti ouvrier* — les deux « officiels » de la bande — préparent des numéros extraordinaires. Le *Parti ouvrier* du 1er mai s'imprimera sur papier rouge. Le texte n'est pas encore définitivement arrêté.

La *Petite République* présentera des dessins symboliques et spéciaux : Marianne coiffée du bonnet phrygien, pompiers grecs et romains, faisceaux, piques, haches, faux, tables des droits de l'homme, etc... Quant à la prose, elle manque d'envergure : simples rondeaux de circonstance. M. Guesde raconte l'incubation et l'éclosion de la fête du 1er mai. M. Jaurès atteste que l'action parlementaire n'est qu' « un instrument » (à vent ou à cordes ? et encore faut-il savoir jouer de cet instrument) M. Paul Lafargue insinue railleusement que c'est la terreur bourgeoise qui donne de l'ampleur à la manifestation du 1er mai. Tout cela ne sort ni de la moyenne ni de l'ordinaire ; mais voici une appréciation d'un certain ragoût.

Amilcare Cipriani — ses anciens amis se voilent la face de sa trahison — écrit ceci :

« Le premier mai ne signifie plus rien. A » ses débuts, il faisait trembler ; maintenant il » pousse au sourire. Des milliers de mani- » festants tournent les talons devant quatre » gardiens de la paix. Alors à quoi bon ces » processions ? Autrefois, on se déchirait, *on* » *versait du sang* ; aujourd'hui, on trinque » et on verse du vin !!! »

Sérieusement, est-ce que cet excellent Amilcar préférerait l'effusion du sang à l'effusion du vin ? A notre tour de lui objecter : A quoi bon, si le sang ne se tourne point en boudins ? Vraiment, vous nous faites de la peine, ô Amilcar !

La conclusion ? C'est que la solennité du 1er mai est f....lambée pour l'avenir ; que les menés se lasseront des programmes obligatoires des meneurs et qu'ils manifesteront la volonté de « rigoler » à leur guise ; que, après le fiasco aussi prochain qu'inévitable, MM. les marchands de vin, ratissés par des dépenses et des préparatifs inutiles, seront les premiers à réclamer l'abolition de l'anniversaire, abolition que MM. Jaurès, Millerand, Basly et tous les Lamendin de la terre leur octroieront avec un louable et paternel empressement.

La preuve, c'est qu'on chante déjà, dans tout Paris, une *Complainte sur le 1er mai* dont nous donnons la première strophe :

AIR : *Le premier pas se fait sans qu'on y pense.*

Le premier mai ne vaut plus qu'on y pense :
Ça ne rend pas c'que Guesde en attendait.
Ne « *froussez* » plus, braves bourgeois de France ;
« *Il est dans l'lac* », avec tout' son engeance,
Le premier mai ! (*bis*)

La Question des Octrois

La question de la suppression des octrois va se poser devant la Chambre dès la reprise de la session, puisqu'elle est liée à la réforme de l'impôt des boissons, qui a été mise à l'ordre du jour de la rentrée.

Il est désormais certain que la suppression conditionnelle des octrois sera votée, c'est-à-dire que le législateur accordera aux communes qui voudront supprimer leurs octrois, la faculté d'instituer des taxes de remplacement à choisir dans certaines catégories que la loi elle-même déterminera.

Il est intéressant, à la veille de ce débat, de connaître sur combien de communes portera la réforme et à quel total de taxes elle s'appliquera. Le ministère des finances vient précisément de faire un travail qui fournit à cet égard d'utiles renseignements que nous allons faire connaître.

De ce travail, il résulte que les droits d'octroi sont actuellement établis dans 1,518 communes sur 36,000 que comprend la France. Mais toutes les grandes villes avec Paris sont comprises dans cette liste.

Le produit brut des recettes d'octroi, l'année dernière, a été pour toute la France de 316 millions 847,524 francs.

L'emprunt du Crédit Foncier

Huit milliards de souscriptions !!!!

L'émission du Crédit Foncier, ouverte et close avant-hier, a obtenu un grand succès.

Pour cet emprunt de 250 millions, il a été offert au Crédit Foncier près de *huit milliards*, représentés par 400,000 souscripteurs environ.

Le Crédit Foncier, comme la Ville de Paris, lors de son dernier emprunt, ne pourra même pas attribuer *une* obligation pour *cent* obligations souscrites.

Dès lundi matin, le Crédit Foncier remboursera 95 0/0 des versements à tous les souscripteurs de 50 obligations et au-dessus.

Le scandale du cimetière de Saint-Denis

Samedi dernier, comparaissaient devant la 9e chambre correctionnelle, pour y répondre du double délit « d'interruption apportée à l'exercice d'un culte et d'outrages à un ministre du culte dans l'exercice de ses fonctions », MM. Claude Pillot, conseiller municipal à Saint-Denis, et Louis Malouzet.

Les faits qui les ont conduits devant le tribunal sont les suivants :

Dans la matinée du 10 mars dernier, l'un des abbés attachés à la paroisse de Saint-Denis, M. Jean-Jean, officiait aux obsèques d'un jeune homme de la commune, M. Emile Fleury. On était arrivé au cimetière :

Le prêtre prononçait les dernières prières, et le cercueil allait être descendu dans la fosse, quand l'un des assistants s'écria : « Notre ami Fleury était socialiste. Vous devez respecter la conscience du défunt. Enlevez le calotin ! »

Devant cet outrage, le prêtre se retira. M. Louis Malouzet voulut commencer un discours. Une scène tumultueuse se produisit alors, au cours de laquelle M. Pillot — lui-même a reconnu le fait — s'adressant à un membre de la famille, s'écria : « Il faut être lâche et crapule pour accomplir un acte semblable ! »

« La manifestation, dit M. Pillot, était dirigée non contre le prêtre, mais contre la famille. Notre ami Fleury, qui appartenait au groupe socialiste révolutionnaire le Réveil social, avait manifesté maintes fois le désir d'être enterré civilement.

» Ce désir il l'avait même indiqué par écrit. Or, on lui faisait des obsèques religieuses. Pour lui, pour sa mémoire, nous devions protester. »

Malouzet, qui avait été chargé de prononcer le discours et qui l'avait commencé au moment même où le prêtre disait les dernières prières, se défend d'avoir voulu interrompre systématiquement ce dernier.

Malouzet a été condamné à trois mois de prison, avec application de la loi Bérenger ; Pillot à quatre mois, sans loi Bérenger.

Pillot avait été précédemment poursuivi à l'occasion des troubles de l'église neuve de Saint-Denis et condamné à trois mois de prison avec application de la loi Bérenger. Il est, par le fait de sa nouvelle condamnation, déchu du bénéfice du sursis et devra subir les deux peines.

ÉPOUVANTABLE CATASTROPHE

Le réservoir de Bouzey. — Rupture d'une digue. — Cent dix-sept morts. — Cinquante millions de dégâts

Epinal, 27 avril. — Une catastrophe épouvantable vient de se produire à Bouzey (Vosges), par suite de la rupture subite de la digue retenant l'immense étang, réservoir du canal de l'Est. Les dégâts sont considérables et on signale dès à présent la mort de nombreuses victimes.

La digue s'est rompue à cinq heures du matin sur une longueur de cent mètres. Les eaux ont aussitôt envahi les routes et les voies ferrées et englouti tous les petits villages de la région.

Un grand nombre de maisons de Bouzey, d'Avières, d'Uxegney et de Sanchey ont été emportées par les eaux qui ont rompu les lignes du chemin de fer à Giraucourt sur la ligne de Jussey et pénétré dans Châtel et dans Thaon sur la ligne de Nancy.

La voie du chemin de fer entre Epinal et Chaumont est coupée à Darnieulles. La ligne d'Epinal à Nancy est également coupée entre Châtel et Charmes. De nombreux ponts ont été emportés. La circulation des trains a été interrompue sur les lignes 60, 24 et 16.

Les villages atteints par l'inondation sont les suivants : Bouzey-les-Forges, Darnieulles, Uxegney, Domèvre-sur-Avière. Les villages de Bouzey et de Domèvre sont complètement détruits ; le premier a totalement disparu ; les autres sont moins gravement atteints. On a déjà retiré plus de quarante cadavres et on évalue à 117 le nombre des morts.

Les dégâts dépassent cinquante millions.

INFORMATIONS

L'accident du duc d'Orléans

Un accident, qui heureusement n'aura pas de suites graves, est arrivé avant-hier matin à M. le duc d'Orléans.

Une dépêche de Séville annonce que le prince, en faisant une promenade à cheval, est tombé avec sa monture et s'est fracturé la jambe gauche. La fracture a été immédiatement réduite.

Le docteur Récamier, appelé auprès du blessé, a exprimé, avant son départ, l'avis qu'aucune complication n'est à redouter ; le prince devra s'astreindre à un repos absolu pendant plusieurs semaines, deux mois peut-être ; c'est le terme normalement assigné pour une guérison complète dans de pareils accidents.

Le mariage de la princesse Hélène

Une dépêche de Londres annonce que, par suite de l'accident survenu à M. le duc d'Orléans, le mariage de Mme la princesse Hélène avec M. le duc d'Aoste est retardé. La nouvelle date de la cérémonie sera bientôt fixée.

La résistance à la loi d'accroissement

Voici l'opinion d'un de nos plus éminents jurisconsultes :

« J'estime que la résistance à la loi d'accroissement serait la meilleure des tactiques ; mais je mets à cette résistance une condition qui me paraît indispensable : il faut qu'elle soit *unanime*.

» A mon sens, la résistance partielle serait désastreuse. Elle permettrait au gouvernement d'écraser les communautés qui résisteraient sous le poids des saisies et sous l'indifférence publique. »

Le port du viatique à Roubaix

Comme suite du jugement rendu par le tribunal de simple police, concernant le port du viatique à Roubaix, tous les prêtres de Roubaix viennent de signer un recours au Conseil d'Etat contre l'arrêté du maire.

Chaque jour, les agents de police dressent des contraventions à des prêtres qui continuent à porter le viatique.

L'affaire Proust et de Ville

C'est le mercredi 1er mai que comparaîtront devant la huitième chambre correctionnelle de Paris, MM. Proust et de Ville, président et secrétaire général du syndicat des omnibus.

Les deux prévenus sont inculpés : 1° de menaces de mort sous conditions ; 2° de provocation à attroupements ; 3° de complicité d'entraves à la liberté du travail.

La prévention sera soutenue par M. le substitut Courtin. Mes Millerand et Viviani défendront MM. Proust et de Ville.

Drame de la jalousie

Médinger, le célèbre coureur vélocipédique si connu, le champion au maillot noir étoilé d'or, vainqueur de tant de matches sensationnels, ne courra plus.

Il est mort hier chez lui, villa des Ternes, pavillon n° 9, tué d'un coup de feu par sa femme, qui s'est ensuite fait justice en se suicidant sur le cadavre de son mari.

Tentative de suicide

La Fère, le 28 avril. — M. M..., fils d'un sénateur, sous-officier au 17e d'artillerie, en garnison ici, vient de se tirer deux coups de revolver et s'est gravement blessé. Il a été aussitôt porté à l'hôpital. On espère le sauver.

Accident de voiture

Montbrison, 28 avril. — Un grave accident s'est produit ce matin, en face de la caserne. Le capitaine-trésorier du 16e de ligne, M. Chavassieu, frère du secrétaire général de l'Indo-Chine, passait en voiture, lorsque son cheval prit soudain le mors aux dents et alla se jeter au milieu d'un groupe de cultivateurs venus au marché.

Sept de ces derniers furent plus ou moins grièvement blessés, et le capitaine Chavassieu, projeté sur le sol, y resta inanimé.

Aussitôt relevées, les victimes de l'accident furent transportées dans un café voisin où accoururent plusieurs médecins.

L'état de M. Chavassieu est grave.

Grave incendie

Reims, le 28 avril. — Un violent incendie a éclaté, la nuit dernière, dans l'usine des pelleteries Brion, 81, rue du Jard, près le canal. Les bâtiments sont détruits sur une longueur de 50 mètres ; les pertes s'élèvent à 400,000 fr. ; 80 ouvriers sont sans travail.

Les nouvelles locomotives

On vient de mettre en circulation sur la ligne P.-L.-M. de nouvelles locomotives dont les essais ont donné une vitesse de 105 kilomètres à l'heure. Ces machines, dont l'avant-train est construit en chasse-vent affectant la forme d'un navire, pèsent avec leur tender le poids énorme de 63 à 68 tonnes. Elles font le plus grand honneur aux ingénieurs et constructeurs français.

Tous les trains rapides vont successivement être munis de ces machines véritablement imposantes, quoique très gracieuses d'aspect.

Lèse-Majesté

Berlin, 27 avril. — Le tribunal a condamné à un an de prison, pour crime de lèse-majesté, un ouvrier polonais qui avait engagé une petite fille à jeter son ballon contre les portraits de l'Empereur et de l'Impératrice placés dans l'appartement de ses parents.

Coup de grisou

Stirling (Ecosse), le 27 avril. — Un coup de grisou s'est produit hier dans une mine ; sur 177 mineurs qui se trouvaient dans le puits au moment de l'explosion, 13 ont succombé.

Bulletin Militaire

Promotion prochaine

Pour le 26 mai, jour de l'admission au cadre de réserve du général de division Lamiraux, commandant l'Ecole de guerre, les directions préparent une promotion. Elle aura pour point de départ la nomination de 4 généraux de division.

Pour l'infanterie, le travail d'avancement prévu comprendra 4 colonels, 6 lieutenants-colonels, 25 chefs de bataillon et 100 capitaines.

L'armée d'Afrique

Les généraux commandant les corps d'armée sont invités à provoquer les demandes des chefs de bataillon, des capitaines et des lieutenants sur le point d'être promus au grade supérieur et qui désireraient passer avec leur grade dans un corps permanent d'Afrique.

Les propositions adressées jusqu'à ce jour au ministre de la guerre pour ces désignations, conformément aux dispositions en vigueur, se trouveront sous peu épuisées.

BULLETIN FINANCIER

27 avril 1895.

La séance d'aujourd'hui a encore été très agitée. On aurait pu croire au début que l'on allait reprendre un peu, mais des avalanches d'offres ont encore fait rétrograder les cours. En clôture on est un peu mieux, mais on sent que le marché n'a pas encore repris son équilibre.

Le 3 0/0, de 101 65, revient à 101.80.

Les actions de nos sociétés de crédit sont assez calmes. Nous relevons le Crédit Lyonnais à 815, le Crédit Foncier à 900 On dit que l'émission des obligations foncières est couverte plusieurs fois.

Peu d'affaires sur nos grands chemins.

Le Suez résiste bien à 3,350.

L'Italien finit lourd à 87.12 1/2. L'Extérieure a faibli de nouveau. Les fonds ottomans faibles un moment ont repris en clôture. Les fonds russes réactionnent assez sensiblement.

En Banque, la Big Blow Gold cote 27 50. On annonce l'arrivée des machines sur la mine.

La Monte Rosa Gold varie peu à 145.

L'action de l'école Saint Paul est demandée à 500. On sait que l'année dernière elle a rapporté 25 fr.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 29 Avril

Observations de M. DAVY, *opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.*

	Baromètre.	Thermomètre
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 12°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 13°
Midi,	769 m/m	au-dessus 16°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 9°

M. de Grandmaison nous prie d'insérer cette note :

LE «COURRIER DE SAUMUR»

n'en est plus à compter ses bévues.

Il raconte que M. de Grandmaison a réuni des amis le 17 avril à Montreuil. Or, précisément, ce jour-là, j'assistais à Paris au mariage de M. Léon Seillière avec Mlle Demachy (1).

De plus, je n'ai pas encore, cette année, réuni mes amis ; mais je compte le faire bientôt pour m'entendre avec eux sur les candidats destinés à lutter contre ceux du *Courrier de Saumur* et de la coterie P. P. R.

Le *Courrier de Saumur* « en a-t-il assez » ? Maintient-il encore **l'intégralité de son information ?**

Pour Madagascar

La *Société française de Secours aux Blessés militaires*, que préside M. le général duc d'Aumale, vient de remettre, pour l'expédition de Madagascar, soixante caisses de denrées médicinales et d'aliments légers au Service de santé militaire. Elle lui en remettra le même nombre le 15 mai et le 15 juin. Le contenu de ces caisses doit s'ajouter à l'approvisionnement normal des infirmeries régimentaires.

En ce moment, pour les hôpitaux et les dépôts de convalescents, le Comité central fait un envoi, comprenant : 1200 bouteilles de Bordeaux, 1200 bouteilles de Banyuls, 1100 bouteilles vin de quinquina et vin de coca, 200 bouteilles de jus de citron concentré, 200 kilos de chocolat, 600 boîtes de légumes conservés, 1500 litres de bouillon *Cibils*, 1200 boîtes de lait concentré, 600 paquets de biscuits, 100 kilos de confitures, 15 kilos de thé, 1200 pièces de lainage (chemises de flanelle, gilets de laine, ceintures, etc...), 100 kilos de tabac, des caisses de jeux, livres, papeterie, menus objets de toilette et divers.

La Société française a déjà fait d'autres envois par ses Comités de Marseille, Agen, Nérac, Bordeaux, Rochefort, Troyes, Narbonne...

Elle prépare, sur plus de vingt points, des expéditions importantes.

Nous donnerons, demain, les détails de l'envoi fait par le Comité de Saumur.

(1) Voir le *Figaro* du 18 avril.

L'assemblée des Lilas

Peu de lilas, à l'occasion de l'assemblée de ce nom, tenue hier à Saint-Florent, mais en échange beaucoup de pluie et de vent.

Cependant, le pays du vin mousseux a vu de nombreux visiteurs, et les spectacles forains, entre deux averses, ont dû empocher quelque recette.

Chambre Consultative des Arts et Manufactures DE SAUMUR

Séance du 30 mars 1895.

L'an 1895, le samedi 30 mars, à 8 heures 1/2 du soir, la Chambre Consultative s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Achille Girard, président.

Présents : MM. Chapin, Mignon, Hutrel, Chaussepied.

Absents excusés : MM. Sabatier, vice-président, Bourguignon, Vinsonneau, Sourdeau, Goblet, Forge, Frenzer.

L'ordre du jour comprend : la correspondance ; questions diverses.

Correspondance

Après lecture de nombreuses lettres intéressant seulement les membres de la Chambre Consultative.

I. — Le Président donne lecture d'une lettre que M. Ribot, président du Conseil, ministre des finances, a adressée à M. de Grandmaison, député, sur la question du sucrage des vins, faisant en partie droit aux réclamations de la Chambre Consultative.

Cette lettre a été publiée dans les journaux de Saumur.

II. — QUESTION DU TÉLÉPHONE SAUMUR-PARIS

D'une démarche faite le 11 mars dernier, par M. de Grandmaison, député, et M. Sabatier, vice-président de la Chambre Consultative, auprès de M. le Directeur général des Postes et Télégraphes, pour l'entretien de la question du téléphone Saumur-Paris, il résulte que, pour achever le réseau qui doit relier les abonnés au bureau central de notre ville, il est nécessaire que la Municipalité fasse l'avance d'une somme de 8,500 fr. non productive d'intérêts et remboursable au fur et à mesure des recettes du téléphone.

Le Président, par lettre du 12 mars, a transmis à M. le Maire de la ville de Saumur les conditions exigées par l'administration des Postes et Télégraphes.

Le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a pris en considération cette demande d'avance de fonds et tout fait prévoir que l'on arrivera bientôt à une solution.

Approuvé.

---

13 **Feuilleton de « l'Echo Saumurois »**

LE CRIME DE MALTAVERNE

II. — DÉVOUEMENT

En ce moment, le navire, sortant des passes, doublait le cap, inclinait un peu vers le Nord-Est, et s'élançait à pleines voiles sur les flots transparents de l'Océan Indien.

Il était à peu près midi. Le capitaine du *Raimbow* s'occupait à relever le point, les officiers jouaient au jaquet ou au whist ; l'heure du *tiffin* allait sonner.

Le vieux Sorabjee sommeillait encore.

Le père Cyprien, absorbé dans les pensées qu'avait fait naître en lui l'émouvant et court entretien qu'il venait d'avoir avec M. Ramsay, s'efforçait de paraître calme et de ne rien laisser voir de ce qui se passait en lui.

Quant au nabab — qualité qu'on décernait unanimement à M. Ramsay, le plus riche banquier de Bombay, — il gardait un morne silence.

Sir Georges Dowling s'approcha, et, feignant de ne point remarquer combien tous deux étaient préoccupés, il leur dit gaiement :

— Je dois vous apprendre une mauvaise nouvelle, messieurs... Du moins, une nouvelle que les passagers n'accueillent d'ordinaire qu'avec terreur.

— Nous sommes menacés d'une tempête, je le sais, répondit froidement le banquier.

Le père Cyprien, stupéfait, interrogea du regard le ciel d'abord, puis la mer :

— C'est impossible ! s'écria-t-il ; voyez cet azur sans tache, ces flots que ride à peine une brise légère, le soleil qui resplendit, les méduses qui jouent à fleur d'eau.

— Et cette bande de requins, interrompit Dowling, qui escorte le navire, comme pour nous prévenir que ce soir elle attend une plantureuse pitance !

— Oui, l'onde est pure, le firmament limpide, murmura l'Anglo-Indien : l'astre radieux flamboie, le vent souffle dans nos voiles... Mais, là-bas, si loin qu'il faut pour le voir un œil exercé, flotte un nuage semblable à un flocon de neige. Il va grandir, il se revêtira de teintes purpurines qui, se dégradant peu à peu, deviendront orangées, couleur de bronze, puis d'un gris de plomb. Alors cette nuée s'étendra comme un voile de deuil, et de son sein jailliront des éclairs... et le tonnerre mugira formidablement .. Ainsi de la vie : l'accalmie présage la tempête. Dieu nous préserve : la lutte sera terrible !

Chacune de ces paroles arrachait un soupir au missionnaire qui, seul, en comprenait toute la portée.

Sir Georges, un peu surpris, dit avec un accent de fine raillerie :

— Vous êtes poète, monsieur Ramsay !

Une voix grave et lente s'élève derrière lui, disant d'un ton sentencieux :

— Le seigneur Celse Ramsay a l'esprit parfumé comme la fleur du lotus ; il a cette riche imagination des Tadovadi, qui chantent les gloires de Wishnou... Croyez-vous que nous ayons réellement à craindre le courroux de la mer, lieutenant ?

Dowling s'était retourné aux premiers mots et avait reconnu, en celui qui s'exprimait en ce langage fleuri, l'ancien rajah de Sambelpour, Ali Sorabjee Mirza, auquel il fit un salut respectueux.

Ramsay fronça le sourcil. Le père Cyprien resta interdit. Jusqu'alors Sorabjee affectait de ne point le voir et semblait éviter de le rencontrer.

— Je remercie Votre Seigneurie de ses compliments, dit Ramsay d'un ton sec, à l'instant même où le jeune officier, la casquette à la main, répondait :

— Il est malheureusement certain que l'orage est imminent, mylord. Au crépuscule, il aura commencé.

— Alors, que Superbennis nous protège contre la déesse de la mort, Yhamen, reprit le vieillard. Les brahmines chrétiens sont courageux, poursuivit-il en s'adressant au prêtre : je pense que vous attendez sans frémir cette revolte des éléments qui vous est annoncée.

— Mylord, je mets toute ma confiance en celle que le monde catholique a nommée *Stella Maris !*

— L'Etoile de la mer, traduisit Dowling en s'inclinant.

— Bienheureux ceux qui ont le cœur pur ! dit le rajah, qui fixa un regard perçant sur le banquier, mais qui conserva à sa voix son intonation monotone et mesurée. Bienheureux ceux qui n'ont aucune faute inscrite sur le livre où Xitragupten, chancelier des enfers, note exactement toutes les actions des hommes.

— Est-ce pour moi que Votre Seigneurie parle ainsi ? s'écria Ramsay, avec une irrita-

III. — TARIF COMMUN P.-V. 122

Lecture est faite d'une lettre de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie informant qu'il a appelé la bienveillante attention de M. le Ministre des Travaux publics sur les considérations développées à l'appui de nos réclamations relatives à l'homologation du Tarif P.-V 122 pour le transport des engrais.

M. Sourdeau, rapporteur sur cette question, fait connaître par lettre que ce tarif *proposé à l'homologation* par les Compagnies de chemins de fer, *le 5 septembre 1894, a été mis en vigueur le 1er octobre 1894*, c'est-à-dire avant que les Chambres de Commerce, les Chambres Consultatives, etc..., aient pu faire connaître leur avis.

IV. — BOUILLEURS DE CRU

Par une lettre en date du 22 mars, M. le Ministre de l'Agriculture accuse réception de la communication qui lui a été adressée sur ce sujet par la Chambre Consultative et informe qu'il en a été pris note.

Questions diverses

I. — INAUGURATION DES FOIRES

Sur l'avis de M. Mignon, la Chambre Consultative décide que, tant que la Municipalité n'aura pas obtenu la suppression entière ou partielle de certains droits de place et d'octroi, il est inutile de procéder à l'inauguration des foires, courant le risque de ne pas réussir, et qu'elle reviendra sur cette question en temps opportun.

II. — PUBLICATION DES PROCÈS-VERBAUX

La Chambre Consultative, constatant que ses procès-verbaux sont toujours très longs à cause des nombreuses questions dont elles s'occupe, décide qu'à l'avenir : seule la partie de la correspondance ayant un intérêt public sera publiée ainsi que la délibération sur les questions diverses relevant de l'intérêt général ou de l'intérêt particulier de l'arrondissement.

Les rapports seront toujours transmis en entier à la Préfecture et à la Presse ainsi qu'aux Ministres auxquels ils s'adressent.

Les questions relevant purement du fonctionnement intérieur de la Chambre Consultative seront seulement mentionnées au registre des délibérations.

III. — SUBVENTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa séance dernière, le Conseil municipal, suivant le désir qui lui en avait été exprimé et sur la proposition de M. le Maire, a bien voulu voter une somme de 200 fr. pour subvenir aux dépenses de la Chambre Consultative.

Les membres de la Chambre Consultative adressent à M. le Maire et à tout le Conseil municipal leurs plus sincères remerciements pour la façon généreuse avec laquelle ils soutiennent cette compagnie et encouragent ses travaux.

IV. — TRANSFORMATION DE LA CHAMBRE CONSULTATIVE

Le Président expose qu'il n'a pu obtenir communication du rapport de la Chambre de Commerce d'Angers, sur la demande de transformation faite par la Chambre Consultative, mais qu'il sait que ce rapport conclut au rejet de notre demande.

La Chambre Consultative, après délibération, décide, à l'unanimité des membres présents, qu'une pétition sera immédiatement soumise aux électeurs de l'arrondissement et adressée à MM. les Membres du Conseil général, puis à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

V. — PÉTITION POUR LE MAINTIEN DE LA GARE SAUMUR-ÉTAT

Une pétition des habitants du quartier de Nantilly adressée à la Municipalité et réclamant le maintien de la gare Saumur-Etat a été communiquée au Président.

La Chambre Consultative décide, à l'unanimité, d'émettre à nouveau le vœu qu'elle a déjà émis après diverses délibérations sur ce sujet ; c'est-à-dire :

« Le droit pour tous les habitants de Saumur d'expédier ou de recevoir — lorsque la demande expresse en sera faite sur la déclaration d'expédition — par l'une des deux gares, quel que soit le réseau sur lequel les colis sont adressés ou celui dont ils proviennent. »

L'ordre du jour étant épuisé, aucune nouvelle question n'étant soulevée, le Président lève la séance.

Pour copie conforme,
Le Secrétaire, CHAUSSEPIED.

Le Président de la République

A SAINT-MAIXENT, NIORT, PARTHENAY ET SAUMUR

Nous trouvons cette information dans les journaux de Paris :

« On sait que le Président de la République avait manifesté l'intention de visiter l'Ecole militaire de Saint-Maixent, dans le courant de juin.

» C'est en revenant de Bordeaux ,c'est-à-dire vers le 6 ou 7 juin, que M. Félix Faure ira directement à Saint-Maixent, où il fera à l'Ecole une visite qui durera environ deux heures. De là, le Président reviendra à Niort, où il recevra les autorités, ira ensuite à Parthenay, où semblable réception aura lieu, et repartira pour Paris avec un seul arrêt à Saumur, où il visitera l'Ecole de cavalerie. »

DOUÉ-LA-FONTAINE

Chute de la foudre sur une église

Dans la nuit du 24 au 25 avril, la foudre est tombée sur le clocher de l'église Notre-Dame de la Chapelle. En même temps que la plus grande partie des ardoises volaient en éclats, les pierres d'un entablement étaient brisées. Le dégât est évalué à 900 fr.

Un duel de Dubarry

Un duel a eu lieu samedi, à Ajaccio, entre deux journalistes, MM. Jean Zevaco et Albert Dubarry. L'arme choisie était le pistolet de combat avec échange de quatre balles à vingt-cinq pas au visé. Deux premières balles ont été échangées sans résultat. A l'échange des deux dernières balles, le pistolet de M. Dubarry ayant raté, M. Zevaco a tiré en l'air.

Nous pouvons ajouter que Zevaco et Dubarry c'est blanc bonnet et bonnet blanc. En tout cas, nous apprenons avec plaisir que le Dubarry est retourné au maquis dont il n'aurait jamais dû sortir.

La grève des allumettiers

Angers, 27 avril. — Par un vote unanime de leur assemblée, les ouvriers allumettiers de Trélazé ont décidé la reprise du travail sans condition. Sur l'autorisation de l'administration, la manufacture a été rouverte ce matin et le travail a repris normalement.

Tribunal correctionnel d'Angers

Audience du 26 avril

Le 23 courant, le nommé René Corbineau, âgé de 26 ans, marinier, demeurant à Saint-Clément-des-Levées, s'est rendu coupable d'un vol de briquettes commis au préjudice de son patron, M. Gandon.

Comme les agents venaient le mettre en état d'arrestation, Corbineau les frappa.

Il est condamné à six jours de prison, avec application de la loi Bérenger.

Audience du 27 avril

Se trouvant à Thouarcé dans le courant du mois, le nommé Joseph Bidet, âgé de 54 ans, cultivateur à Vihiers, entra dans le débit tenu par Mme Benoît et se fit servir des consommations qu'il ne put payer.

Bidet est condamné à huit jours de prison.

BOURGUEIL

Accident mortel

Jeudi soir, vers huit heures, M. Mary-Héron, demeurant à Bourgueil, aidait son père à dételer un cheval, lorsque celui-ci, se sentant libre, lui envoya une ruade qui l'atteignit à la poitrine.

On s'empressa de donner des soins au blessé; mais tout fut inutile : la mort avait été instantanée.

M. Mary-Héron était âgé de 30 ans. Il laisse une veuve et un enfant de quinze mois.

Manœuvres de brigade

Le 25, les 135e et 77e régiments ont commencé leurs manœuvres de brigade, sous la direction du général Mourlan.

Le 77e était cantonné à Cravaux et à l'Ile-Bouchard. La manœuvre comprenait la formation de la brigade dans les diverses positions de combat. A son issue, le 135e est rentré au au camp du Ruchard et le 77e est allé cantonner aux villages de Panzouet et d'Avon.

Vendredi, M. le général de division est arrivé au camp, mais la pluie a empêché toute manœuvre.

Hommage à Jeanne d'Arc

On écrit de Chinon :

« Le 77e de ligne, venant de Fontevrault et allant à Cravant manœuvrer pendant plusieurs jours contre le 135e et de là se rendant au camp, a traversé notre ville, musique en tête.

» Nous avons été émerveillés de la belle allure et de la tenue soignée de ce régiment.

» En passant devant la statue de Jeanne d'Arc, le colonel à fait porter les armes. »

État Civil de Saumur

MARIAGES

Le 29 avril. — Jules Desmats, négociant, a épousé Adèle-Elise-Germaine Pallu, sans profession, tous deux à Saumur.

Publications de mariage

François-Joseph Rigault, maçon, et Juliette Léger, domestique, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 28 avril. — Augustine Jonan, veuve de Urbain Carreau, propriétaire, 61 ans 1/2, rue du Petit-Versailles, 16.

Le 29. — Germaine-Blanche Jean, 6 mois, rue de la Cocasserie, 8.

Les convalescents à qui les médecins recommandent souvent des potages au tapioca demandent à quelle marque donner la préférence. Nous ne saurions trop leur recommander le **Tapioca Rils**, qui satisfait les palais les plus délicats.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 28 Avril 1895

Versements de 92 déposants (13 nouveaux), 31,460 fr. 66

Remboursements, 30,888 fr. 12

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

A. GENDREAU

BOULANGER

Rue du Portail-Louis, 40

Prévient le public qu'il vend, à partir de ce jour,

Le Pain Kneipp

suivant la véritable méthode hygiénique et naturelle de

Mgr KNEIPP

Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

DÉPÔT Phie DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. *Envoi franco contre timbres.*

Le Gérant, L. DELAUNAY

tion que rien ne justifiait, du moins en apparence. Dieu ne tient point registre de nos bonnes ou de nos mauvaises actions : sa justice se souvient des unes, sa miséricorde efface les autres !

Un pâle sourire entr'ouvrit les lèvres décolorées du vieillard, qui reprit sans se départir de son impassibilité :

— Demandez au brahmine chrétien et à l'officier de la Reine s'ils ont supposé aussi que je parlais pour eux, seigneur Celse Ramsay? Je fais des vœux pour que l'ange exterminateur Sieb nous épargne tous et que nous gravissions ensemble, après cette vie, les pentes de la montagne d'argent habitée par Ixora.

— Voilà un bien long discours pour répondre à une courte question ! répondit Ramsay d'un ton amer.

— Je regrette que Sursutti m'inspire si mal, riposta Sorabjee. Nous autres, fils de Brahma, nous n'avons pas la langue dorée. J'aurais dû me souvenir du proverbe arabe qui dit que la parole est d'argent mais que le silence est d'or.

Et, sans ajouter une parole, il salua les trois compagnons en portant la main à son cœur, à sa bouche, à son front, et s'éloigna d'un pas majestueux, appuyé sur l'épaule de son *houkabadar*, et suivi de sir Georges.

Ramsay haussa les épaules, et, se retournant vers le jeune prêtre qui avait prêté à cette scène rapide une attention soutenue, il lui dit :

— Croiriez-vous que cet homme est le meilleur ami que j'aie dans l'Inde?

— En vérité? A l'entendre on jurerait du contraire. Je ne me fierais point à lui ; son œil est faux, son sourire est méchant, sa voix sonne à l'oreille comme le bruit strident d'une crécelle. Mais pourquoi mon cousin Georges lui témoigne-t-il une telle déférence?

— Ali Sorabjee Mirza était rajah de Sambelpour ; la Compagnie des Indes l'a dépossédé : mais le gouvernement britannique, dont vous connaissez la politique tortueuse, sert d'énormes pensions aux princes qu'il a détrônés, et prétend que ses agents leur rendent les honneurs dus aux têtes couronnées.

— Donc, ce rajah, qui vous hait, que vous détestez, vous l'appelez votre ami.

— Il m'a rendu, à mon arrivée à Bombay, des services que je n'aurais jamais osé solliciter de personne. Je lui dois, en partie, ma fortune, mon crédit sans bornes, et l'influence dont je jouis auprès des souverains indigènes.

— C'est beaucoup !

— Sans doute, mais je crains qu'il ne vienne un moment où l'on exigera de moi, en revanche, plus que je ne pourrais donner. Les Hindous ne sont pas gens à prêter sans intérêts, et ce n'est pas avec de l'argent que je satisferai mon créancier.

— J'admire que vous soyez si expansif avec quelqu'un que vous connaissez si peu, reprit le père Cyprien, après une pause assez longue.

— Entre chrétiens, se voir, c'est se retrouver ! Peut-être n'ai-je pas le droit de citer cette belle expression d'un écrivain français. En tout cas, vu avez pu voir que j'apporte habituellement dans mes relations une extrême réserve : je sens que j'aurais tort de ne pas m'en départir vis-à-vis de vous, mon père.

(*A suivre.*) CH. BUET.

TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4f50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECQ, *Phien, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.*

Dépôt à *Saumur*, Pharmacie DESCHAMPS, 11, 13, 15, rue Saint-Jean.

EPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, *28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.*

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon **Vin rouge** des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. — **Vin blanc 45 c.** le litre. { 26 litres pour 25 / Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.

P. ANDRIEUX.

Retrait de cautionnement

M. DELAUNAY, greffier de justice paix de Montreuil-Bellay, étant décédé, ses héritiers demandent à retirer son cautionnement et font à cet effet la présente déclaration.

Etude de Me LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Une Propriété

Appropriée pour une industrie

Sise aux Gravelles ou à la Pierre-Couverte, à Bagneux,

Exploitée par M. Besnard.

S'adresser à Me LELIÈVRE, notaire

Etude de Me BRAC, notaire.

A LOUER

DE SUITE

L'ANCIENNE MAISON CHATAIN

et ses Grands Magasins

Rue Saint-Nicolas, n° 20.

S'adresser à M. GIRARD, rue de la Fidélité, ou à Me BRAC, notaire.

A VENDRE

Dans les environs de Saumur

Plusieurs Propriétés de rapport

ET D'AGRÉMENT

Avec ou sans habitation, très beaux sites, chasse et pêche.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Pavée, n° 4.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

PROPRIÉTÉ

A Saint-Martin

Maison et 1 hectare de Jardin bien affruité, pièce d'eau, remise, écurie, greniers, à 15 minutes du chemin de fer.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

CAFÉ DU THEATRE

LONG BAIL

S'ADRESSER AU CAFÉ, PLACE DE LA BILANCE, 6, SAUMUR

Bouchard-Bayle

Architecte-Expert

47, Rue Dacier, Saumur

Entreprise de Fumisterie

J. GUBETTA

48, Rue de Bordeaux, SAUMUR

Chauffage fixe et mobile. Construction de Fours pour Boulangers et Pâtissiers. Fours à chaux. Générateurs. Cheminées d'usines tôle et briques. — Réparations.

A VENDRE

Rognures de papier pour emballage

S'adresser au bureau du journal.

Demandes d'Emplois

ON DEMANDE MÉNAGE, le mari cocher, valet de chambre, un peu jardinier; la femme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE FILLE, 20 ans, demande place femme de chambre, lingère.

S'adresser au bureau du journal.

MÉNAGÈRES, QUI VOULEZ

un Savon de ménage extra, garanti pur

Demandez Partout

LA

Caissette OCCUBA

DE LA

SAVONNERIE DE MÉZY

(SEINE-ET-OISE)

BUREAUX : 21, Rue Croix-des-Petits-Champs, PARIS

5 kilogs environ de l'excellent

SAVON D'OCCUBA

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), *en face la Caisse d'Épargne*

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — *Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.*

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la **PHARMACIE**, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

Mmes NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Saumur, Imprimerie Paul Godet.

SOCIÉTÉ DES

HUILES D'OLIVES DE NICE

IMBERT FILS

DÉPOSITAIRE

33, Rue d'Orléans

ET

Rue Dacier, 38,

SAUMUR

(Maine-et-Loire)

Extrait de l'article 2 des statuts :

« La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

Spécialité d'Huile d'Olive Vierge Extra de Nice	Huile d'Olive Vierge Impériale
Le Flacon, **2.40** | Le 1/2 Flacon, **1.20**	Le Flacon, **2.80** | Le 1/2 Flacon, **1.40**

Les Flacons sont comptés et repris pour 0,40, et les 1/2 Flacons pour 0,30.

EN BONBONNES EN VERRE GARNIES D'OSIER

En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.10**	En Bonbonne de 5 kil., 1/2 kil. **1.30**
— de 10 kil., — **1** »	— de 10 kil., — **1.20**

Les Bonbonnes de 5 kil. sont comptées et reprises à 2 fr., celles de 10 kil. à 2 fr. 50

N. B. — L'HUILE IMPÉRIALE, que nous mettons en vente cette année pour la première fois, provient de fruits bien mûrs triés à la main ; les soins les plus minutieux apportés à la fabrication de cette Huile extra douce en fera bientôt la préférée de tous les amateurs.

Vinaigre d'Orléans..... ..... le litre » 40 et » 50

— pur vin..... » 70 et vieux » 80

Arrivage de primeurs tous les jours

Commodité, Économie

LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté.
Elle détruit les germes des maladies contagieuses.
Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses.
Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

***Seul Dépôt :* chez M. CHAUVEAU**

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, **SAUMUR.**

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4°

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

MAISON CRÉMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, Saumur.

AUJOURD'HUI ET JOURS SUIVANTS

Expositions avec Mise en Vente des NOUVEAUTÉS de la Saison Printemps - Été

COSTUMES COMPLETS A 35 FR.

Sur mesure

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur *1895*

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.